



Extrait du Procès-verbal
Ou
Copie de Résolution

Municipalité de Villeroy

À la session régulière du Conseil de la Municipalité de Villeroy tenue le 4 octobre 2016 et à laquelle étaient présents le maire: **Michel Poisson**

et les conseillers suivants :

Rémi Ouellet, Yvan Paquet,
Léonile Fortin, Michel Gingras.

RÉSULTATS DES DEMANDES DE SOUMISSIONS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES COURS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le 19 septembre dernier, des soumissions sur invitations ont été demandées;

ATTENDU QUE le dépôt des soumissions était demandé au plus tard pour le 3 octobre 2016 à 16 h 00;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a été faite en présence de la Directrice Générale, Sylvie Côté et l'inspecteur municipal, André Imbeault;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yvan Paquet et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'OCTROYER le contrat de déneigement des cours de la municipalité à Alain Gagnon, pour une période de trois (3) ans au montant de 21 360.00 \$, le tout sans taxes applicables.

D'AUTORISER Monsieur le maire Michel Poisson et/ou Madame la Directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Côté, à signer pour et au nom de la Municipalité de Villeroy le contrat de *service de déneigement et entretien des cours de la municipalité*, pour les années 2016 à 2019 inclusivement, avec M. Alain Gagnon, pour un montant total de 21 360.00 \$.

ADOPTÉ